



DÉCISION

Concernant la souscription d'un emprunt
d'un montant de 5 000 000 € auprès de La
Banque Postale au titre des investissements
2023 du budget principal

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le vœu général des collectivités territoriales en matière des articles L. 2121-22, L.
2121-23, L. 2121-24 et L. 2121-25 ;
Vu la délibération n°71 du conseil communautaire du 25 novembre 2022 relative à la
délégation d'attribution du conseil communautaire au Président ;
Vu l'avis du conseil de Limoges Métropole ;
Mise en proposition communautaire en date du 6 novembre 2023

D É C I S I O N

Article 1. De contracter un emprunt auprès de La Banque Postale d'un montant de
5 000 000 € (cinq millions d'euros) destiné à financer le programme d'investissement
2023 du budget principal.

Article 2. Les principales caractéristiques financières du contrat de prêt sont les
suivantes :

Le contrat de prêt comporte deux tranches obligataires mises en place de manière
successive de sorte qu'à tout moment le prêt ne comporte qu'une seule tranche.

Score d'apport : 1A
Montant du contrat de prêt : 5 000 000 €
Durée : 20 ans et 1 mois

Tranche obligataire n°1 à la date du 01/11/2022 au 31/10/2029

Cette tranche obligataire est mise en place lors du versement des fonds.
Montant : 5 000 000 €
Moyennement des fonds : 5 000 000 € versés automatiquement le 15/12/2023
Taux d'intérêt annuel : taux fixe 3,75 %
Date de maturité : 31/10/2029

Durée d'application du taux : 4 ans et 1 mois

Au terme de la durée d'application du taux d'intérêt, soit le 15/12/2026, la tranche
n°1 est mise en place par amortissement automatique.

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

Modalités d'amortissement : amortissement en capital et en intérêts

DÉCISION

Décision concernant la souscription d'un emprunt d'un montant de 5 000 000 € auprès de La Banque Postale au titre des investissements 2023 du budget principal

1 DOCUMENT - Publié le 23 Novembre 2023



DEC_FIN_24635_SOUSCRIPTION_EMPRUNT_LBP_500000_EUROS_BUDGET_PRINCIPAL.pdf
(.pdf, 117,5 Ko)

TÉLÉCHARGER